Les Langues étrangères Cnam Paris

Procédure d'inscription

le cnam

2025 - 2026 Communication en Langues Etrangères langues.cnam.fr



Procédure d'inscription aux unités d'enseignement (UE) de langue ANG100 - ANG320 - ANG330 - ARA100 - LSF100 - FLE100 - FLE200

Période d'inscription aux UE de langues

Les inscriptions pour les UE de langues seront ouvertes à partir du 2 juin 2025.

Début des cours :

1^{er} semestre : à partir du 15 septembre 2025 2nd semestre : à partir du 2 février 2026

Clôture des inscriptions :

1er semestre : le 26 octobre 2025 2nd semestre : le 13 février 2026

Procédure d'inscription pour suivre les UE de langue au Cnam Paris

1) Pour toutes les UE de langues : Inscription administrative au centre Cnam Paris (en ligne ou sur place) + règlement 207€ le semestre

http://www.cnam-paris.fr/m-inscrire/

- 2) Inscription pédagogique pour les UE d'anglais :
 - Passer un test de positionnement obligatoire via un courriel reçu après inscription administrative afin d'entrer en formation.
 - Attention! L'UE ANG100 est soumise à agrément. Afin de recevoir l'agrément, vous devez écrire à par langues@lecnam.net en précisant : vos nom et prénom, le code de l'UE choisi, le diplôme Cnam suivi.

Plus d'informations : https://langues.cnam.fr/m-inscrire/m-inscrire-aux-ue/

Inscription dans les centres Cnam en région

D'autres centres Cnam en région dispensent les UE de langue du CLE.

Vous retrouverez toutes les informations quant aux lieux et aux modalités d'enseignement dans la rubrique "informations pratiques" de chaque fiche UE.

Par exemple, pour l'UE ANG320 : https://langues.cnam.fr/formations/unites-d-enseignement/anglais-professionnel-1176390.kjsp?RH=1498049068958

Contact

<u>par langues@lecnam.net</u> 01 40 27 21 86 - 01 58 80 86 88

> du lundi au vendredi 14h-17h30 Bureau 31-2-03B 2, rue Conté - Paris IIIe https://langues.cnam.fr/